



EPMS Le Littoral



EPMS Le Littoral

Communiqué CGT EPMS Le Littoral

Médico-social- Social

Conférence de presse du 5 novembre 2020

Mi-juillet, le Ministre de la Santé s'est vanté sur toutes les ondes des décisions du Ségur. Il a mis en avant, avec les organisations syndicales signataires (CFDT, FO et UNSA) l'attribution d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI) de 183€ aux hospitaliers.

Tout d'abord, rappelons que ces 183 euros ont été arrachés grâce à la très forte mobilisation des personnels de la santé et de l'action sociale depuis plusieurs années et soutenues par la population, en particulier lors des manifestations du 16 juin.

Manifestations auxquelles les organisations signataires à l'exception de FO, n'ont jamais participé. Elles les ont même dénigrées!

Dès la signature du Ségur, la CGT annonçait l'exclusion du social et du médico-social des dispositions.

Qui voudrait aller travailler dans ces services déjà bien souvent victime de la pénurie de personnels qualifiés?

- Plus de recrutement d'Infirmières
- Départ des soignants vers le secteur sanitaire (+183€) ou vers les EPHAD (+300€)
- Les travailleurs sociaux de la fonction publique quittent les établissements pour partir dans le privé.

Oui, ce clivage au sein même de la fonction publique n'est pas un simple oubli. Il traduit bien une remise en cause supplémentaire de la fonction publique hospitalière. Les augmentations de salaire dans le cadre du statut obéissent à des règles précises:

- Augmentation du point d'indice qui sert de base au calcul des salaires
- Grille de salaire prenant en compte les diplômes et l'ancienneté

Depuis 10 ans, le point d'indice est gelé, les négociations sur les grilles de salaire sont au point mort.

De nombreux personnels ont quitté nos établissements sociaux et médico-sociaux, l'hémorragie ne fait que commencer ! Nous ne trouvons plus de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants, des adolescents, des adultes, des résidents et des personnes accompagnées. Nous ne voyons aucune amélioration !

AMP, Assistants familiaux, Éducateurs, Infirmiers, travailleurs

administratifs, maîtres de maison travaillant au sein des EHPAD et services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile pour les personnes âgées, d'IME, de foyers d'enfants ou d'ado, d'ESAT, d'EPMS, des CHRS ou encore auprès des Mineurs Étrangers Non Accompagnés :

Nous dénonçons plus que jamais la situation d'urgence que vivent au quotidien :

➢ Cette fuite des professionnels au détriment des personnes accueillies.

➢ Les situations de sous-effectif chronique, fatigue extrême face à un niveau de charge de travail qui ne cesse d'augmenter pour répondre aux besoins des résidents et des personnes à domicile,

➢ Le manque de places et de structures adaptées aux besoins des usagers qui se trouvent en danger dans des lieux de vie inadaptés.

• souffrance au travail devant des tâches à réaliser de plus en plus éloignées des métiers originels, des glissements de tâches alors que les actes concernés relèvent de professions réglementées,

• des managements autoritaires, l'amplification des risques psychosociaux, des burn-out.

• mal-être général face au niveau des rémunérations et surtout **MARCHANDISATION** de l'Être Humain via la multiplication des appels à projets...

NON Nous ne répondons plus à notre Mission régalienne.
Tout est histoire de rationalisation HUMAINE.

SANITAIRE SOCIAL MEDICO-SOCIAL

Tous ensemble à égalité de traitement

183€ pour toute et tous !

Prenons soin de notre population !

Prenons soin de nos soignants !

Merci à vous

